

Whitehorse, Yukon

Whitehorse, Yukon

ORDER-IN-COUNCIL 1992/58

DÉCRET 1992/58

AREA DEVELOPMENT ACT

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

Pursuant to section 3 of the *Area Development Act*, the Commissioner in Executive Council orders as follows:

Le Commissaire en conseil exécutif, conformément à l'article 3 de la *Loi sur l'aménagement régional*, décrète ce qui suit:

1. The following is substituted for subsection 3(2) of the Agricultural Development Areas Regulations:

1. Le *Règlement sur l'aménagement régional à des fins agricoles* est modifié par substitution, au paragraphe 3(2), du paragraphe suivant:

(2) Subject to subsection (3), ancillary uses may include one single-family dwelling unit.

(2) Sous réserve du paragraphe (3), un logement unifamilial est considéré une utilisation accessoire.

2. The following is added immediately after subsection 3(2):

2. Le même règlement est modifié par adjonction, après le paragraphe 3(2), du paragraphe suivant:

(3) Ancillary uses may include a golf course, and a clubhouse for

(3) Un terrain de golf et un club sont considérés des utilisations accessoires à l'égard des lots suivants:

(a) Lot 102, Group 1052, as shown on a plan of survey recorded in the Canada Lands Survey Records in Ottawa under Field Book No. 6455, a copy of which is filed in the Land Titles Office for the Yukon Land Registration District, and

a) le lot n° 102, groupe 1052, figurant au plan d'arpentage enregistré aux Archives d'arpentage des terres du Canada à Ottawa sous le numéro 6455 du livre d'arpentage, dont une copie a été déposée aux dossiers du bureau des titres de biens-fonds pour la circonscription d'enregistrement du Yukon;

(b) Lot 262, Group 1052, as shown on a plan of survey recorded in the Canada Lands Survey Records in Ottawa under Field Book No. 6922, a copy of which is filed in the Land Titles Office for the Yukon Land Registration District, and

b) le lot n° 262, groupe 1052, figurant au plan d'arpentage enregistré aux Archives d'arpentage des terres du Canada à Ottawa sous le numéro 6922 du livre d'arpentage, dont une copie a été déposée aux dossiers du bureau des titres de biens-fonds de la cir-

(c) Lot 532, Group 1052, as shown on a plan of survey recorded in the Canada Lands Survey Records

in Ottawa under Field Book No.
21864.

conscription d'enregistrement du
district du Yukon;

c) le lot n° 532, groupe 1052, fi-
gurant au plan d'arpentage enre-
gistré aux Archives d'arpentage
des terres du Canada à Ottawa
sous le numéro 21864 du livre
d'arpentage.

Dated at Whitehorse, in the Yukon Terri-
tory, this 22 day of April , 1992.

Fait à Whitehorse, dans le territoire du
Yukon, ce 22 avril 1992.


Commissioner of the Yukon/Commissaire du Yukon